

DOSSIERS INSCRITS A L'ORDRE DU JOUR DE LA CDAC
du 19 février 2014
Salle Maupassant

Dossier n° 2013-20 : 14 h 30 :

Montivilliers : Extension d'un ensemble commercial par création d'un magasin 4 MURS
(surface de vente du magasin : 1 275 m2)

Composition de la commission :

- le Maire de Montivilliers, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le maire de Gonfreville l'Orcher, commune de la zone de chalandise du projet, en remplacement du président de l'EPCI chargé de l'aménagement de l'espace et du développement ;
- le Maire du Havre, commune la plus peuplée de l'arrondissement ou son représentant ;
- Monsieur Emile CANU représentant le Président du Conseil Général ;
- le Président du Syndicat Mixte d'élaboration et de gestion du SCOT Le Havre-Pointe de Caux Estuaire ou son représentant ;
- Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalité qualifiée en matière de la consommation ;
- Madame Danièle CALLE (UFC Que choisir), personnalité qualifiée en matière de développement durable ;
- Madame Evelyne FOREST (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou Madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement), personnalités qualifiées en matière d'aménagement du territoire ;

Dossier n° 2013-19 : 15 h 30

GODERVILLE : Extension de 750 m2 du carrefour market
(Surface totale de vente : 2 950 m2)

Composition de la commission :

- le maire de Goderville, commune d'implantation, ou son représentant ;
- le président de la communauté de communes Campagne-de-Caux, EPCI compétent en matière d'aménagement de l'espace et de développement, ou son représentant ;
- le maire du Havre, commune la plus peuplée de l'arrondissement, ou son représentant ;
- Monsieur Emile CANU représentant le président du conseil général de Seine-Maritime ;
- le président du syndicat mixte du Pays des Hautes Falaises, syndicat mixte chargé du schéma de cohérence territoriale auquel adhère la commune d'implantation ou son représentant ;

- Monsieur Hubert GUILBERT (INDECOSA-CGT), personnalité qualifiée en matière de la consommation ;
- Madame Danièle CALLE (UFC Que choisir), personnalité qualifiée en matière de développement durable ;
- Madame Evelyne FOREST (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement) ou Madame Virginie TIRET (Conseil d'architecture, d'urbanisme, d'environnement), personnalités qualifiées en matière d'aménagement du territoire ;